

[cafepedagogique.net](http://www.cafepedagogique.net)

Blanquer : Pas de report de la rentrée mais port du masque

6-7 minutes

21 août 2020- *Alors que la situation sanitaire se dégrade rapidement avec plus de 4000 cas de Covid 19 déclarés en France par jour, la rentrée aura bien lieu le 1^{er} septembre pour les élèves. JM Blanquer refuse son report et annonce sur France 2 le 20 août de nouvelles consignes sanitaires pour les écoles et établissements : port du masque pour les adultes y compris en maternelle et pour les élèves au dessus de 11 ans. Moyennant quoi, il maintient la rentrée. Pour G. David, co secrétaire générale du Snuipp Fsu, ce maintien se fait au détriment de la préparation à la seconde vague épidémique.*

Pas de report de la rentrée



En plein rebonds épidémique, JM Blanquer intervient sur France 2 le 20 août et présente de nouvelles mesures. « Le protocole élaboré en juillet prévoit tous les types de situation », commence

par affirmer le ministre, entretenant la confusion entre le protocole sanitaire publié fin juillet , qui ne prévoit qu'une situation d'activité du virus, et le « plan de continuité » qui donne des indications pédagogiques suivant 3 scénarios.

Les principales annonces de JM Blanquer sur France 2 le 20 août concernent le maintien de la date de rentrée et le renforcement du port du masque.

Pour lui, « le report n'est pas une hypothèse. « Il y a d'autres maux. Les enfants qui ne vont pas à l'école prennent du retard qui n'est pas rattrapable plus tard ». Pas question donc de repousser d'une semaine la rentrée comme le demandait le Snuipp Fsu. Pas question non plus d'autoriser les parents à ne pas envoyer leur enfant à l'école. « L'enseignement est obligatoire », dit JM Blanquer. Il explique que même dans une famille où un parent est fragile il vaut mieux scolariser les enfants.

Port du masque généralisé sauf pour les écoliers

« Les enseignants portent des masques. Les adultes portent des masques ». On a ajouté que le port du masque est systématique pour tous les élèves à partir du collège et pas seulement quand il n'y a pas de distance physique suffisante ». Le port du masque sera donc la règle pour les enseignants et les adultes à la rentrée, y compris en maternelle où il n'était pas prévu. Coté élèves, il ne concernera que les collégiens et les lycéens. Et uniquement en milieu clos. Dans les espaces aérés, come la cour de récréation, le règlement intérieur pourra prévoir d'autres mesures.

Interrogé sur la contagiosité des écoliers, alors que les avis scientifiques sont partagés et que l'épidémie peut toucher des enfants scolarisés, JM Blanquer s'est réfugié derrière le HCSP.

Que se passera t-il en cas de Covid à l'école ?

Mais il envisage tous les cas de figure. « Si dans l'avenir on avait une plus grande circulation du virus, on pourrait avoir un peu d'enseignement à distance et de présentiel. On y est prêt », affirme le ministre. « Il pourrait y avoir un confinement partiel pour tenir compte de situations spécifiques ». En cas de découverte du Covid 19 dans une classe, « on fait des tests sur la classe et l'école » et on ferme au cas par cas, explique le ministre.

« Ce qui nous inquiète c'est ce scénario de zone verte ou rouge », nous dit Guislaine David, co-secrétaire générale du Snuipp Fsu, le premier syndicat du 1^{er} degré. « Si le scénario passe au rouge, il faudra mettre en place de nouvelles règles immédiatement », relève t-elle. « C'est pour cela que l'on demandait le report de la rentrée, pour que les personnels puissent préparer tous les cas de figure ».

Un brassage limité mais maintien de la cantine

Une autre source d'inquiétude concerne le brassage des élèves. JM Blanquer dit qu'il y aura « une limitation du brassage des classes » tout en promettant que les cantines fonctionneront. La limitation du brassage était déjà recommandée par le protocole.

Pour Guislaine David, « sans interdiction du brassage des élèves, la question du traçage en cas de Covid 19 dans une classe va se poser ». Si les élèves sont mélangés la mise en quarantaine d'une seule classe n'a plus de sens.

Et la prime d'équipement informatique ?

G David « acte positivement l'annonce de la prime d'équipement informatique » pour la nouvelle année civile. En fait JM Blanquer a juste dit que « le sujet est sur la table » et « qu'il a idée qu'elle

se déclencherait au début de l'année civile ». Il reste à concrétiser cette idée , par exemple le montant de l'éventuelle prime.

JM Blanquer semble pris entre deux ciseaux. D'une part la montée en flèche de l'épidémie à quelques jours de la rentrée. De l'autre sa volonté de paraître maîtriser la situation et de ne pas changer l'organisation des écoles et établissements.

Le masque tissu et le Covid

D'où la solution miracle du masque. Mais de simples masques tissus sont-ils suffisamment efficaces dans des salles de classe avec des groupes de 16 à 36 élèves dans le 2d degré ?

Suffisent-ils à bloquer les particules émises par 25 écoliers ?

Reste-il relativement imperméable tout au long de la journée ?

Est-il possible pour les enseignants et les élèves de porter un masque toute la journée alors qu'il faut aussi échanger ?

Faute d'avoir vraiment prévu tous les cas en aménageant les établissements et en recrutant des personnels, JM Blanquer renvoie la question sanitaire à la responsabilité et à la débrouille individuelle. Autant dire que les mesures de distanciation pourraient bien s'imposer très rapidement dans de nombreux écoles et établissements au fur et à mesure de la montée épidémique. A nouveau il faudrait localement inventer dans l'urgence les solutions. A nouveau, JM Blanquer semble à la remorque de la situation....

François Jarraud

[Le protocole sanitaire](#)

[Le plan de continuité](#)